

## Jean Moulin et les contacts avec les syndicats

On croit tout connaître du travail clandestin du représentant personnel du général de Gaulle. Mais l'action de Jean Moulin en direction des syndicalistes et des syndicats est méconnue, voire ignorée, même si elle a été un passage obligé de l'unification des composantes de la Résistance dans la mise sur pied du Conseil de la Résistance. C'est l'objet de cette étude qui ne prétend pas à l'exhaustivité durant cette année période charnière du printemps 1942-printemps 1943.

Le rapport du colonel Passy proposant d'attribuer à Rex<sup>1</sup> la croix de compagnon de la Libération du 17 septembre 1942 invite à la réflexion : « Chef de mission à donner en exemple. Venu de France par ses propres moyens, en surmontant de nombreuses difficultés, pour permettre d'établir la liaison entre les F.F.C. et les mouvements de résistance, est reparti dans des conditions particulièrement périlleuses.

« Quoique accidenté à son arrivée et séparé de ses camarades de travail, a néanmoins grâce à ses hautes qualités de courage et de sang-froid, réussi à accomplir sa mission.

A permis par un travail particulièrement constructif le regroupement et l'organisation des éléments de résistance français apportant ainsi à son pays et à la cause alliée, une contribution exceptionnelle.

Par son action tenace et continue, est l'un des artisans de la réunion des combattants français de l'intérieur et de l'extérieur.

A été à la base des manifestations de résistance patriotique des 1<sup>er</sup> mai et 14 juillet en France non-occupée qui ont permis d'affirmer au monde, l'existence d'une seule France combattante<sup>2</sup>. »

Si l'unification de la Résistance est la ligne forte de Jean Moulin dans le premier semestre 1943, dont la composante syndicale, ses contacts et ses activités dans ce domaine sont plus ténus et plus souterrains en 1942 et découlent à la fois des ordres de Londres et du cours de la guerre.

L'ordre de mission rédigé par le général de Gaulle « est d'intensifier l'action actuelle de propagande, d'élargir le nombre et la répartition sociale de ses adhérents de base et de sympathisants [...], de réunir tous renseignements intéressant la situation morale, matérielle et sociale de la France, l'action de l'ennemi, celle du gouvernement de Vichy et de ses fonctionnaires. » Le représentant personnel du chef de la France Libre pour la zone non directement occupée de la métropole<sup>3</sup> a choisi une bonne fois pour toutes de se mettre au service de l'homme du 18 juin d'octobre 1941 à sa disparition. Il ne varia jamais dans son action et s'assura de la diversité des opinions, condition de la vie démocratique<sup>4</sup>.

Les archives nationales, et plus spécifiquement le fonds du BCRA, conservent les câbles de Rex attestant de son intérêt et de son travail vers les milieux syndicaux. Au premier semestre 1942, il s'attache à doter la Résistance de structures nouvelles (bureau d'information et de presse, services de parachutages et de transmissions pour maintenir le lien vital avec Londres, comité général d'études...), pour assurer la mainmise sur les mouvements. Jean Moulin est aussi le chef pour la zone non occupée de tous les éléments dépendant de la France Libre, avec pour adjoint Henri Manhès, alias Frédéric, connaissance amicale du cabinet de Pierre Cot qui s'appuie sur Pierre Meunier et Robert Chambeiron. Des contacts sont noués tôt en zone occupée et nourris de séjours épisodiques de Rex dans la capitale en avril 1941 puis en 1942.

La mobilisation pour la fête du Travail le 1<sup>er</sup> mai 1942, la stratégie à adopter face à la relève, la réquisition de la main d'œuvre et la réunification syndicale sont les axes principaux de l'action de Jean Moulin.

### **1. Les grandes manifestations du 1<sup>er</sup> mai 1942**

Le 18 avril 1942, Pierre Laval, de retour au pouvoir avec l'appui des occupants, affirme ses convictions et sa volonté de collaborer davantage avec l'Allemagne dans son combat contre le bolchévisme, impliquant ainsi toujours plus la France à l'effort de guerre du III<sup>e</sup> Reich. Manifester à l'occasion de la fête du Travail, c'est opposer une France résistante à un gouvernement qui s'enfonce de plus en plus dans la collaboration et la répression.

L'idée des manifestations du 1<sup>er</sup> mai et 14 juillet 1942 est à imputer au Mouvement ouvrier français (MOF), organisation mise sur pied par Jean Moulin et Yvon Morandat. Secrétaire général du syndicalisme chrétien de Savoie avant-guerre, Français Libre, ce dernier a été envoyé en zone non occupée, fin novembre 1941, par le général de Gaulle pour contacter la CFTC et la CGT. Il rassemble les travailleurs chrétiens et les ex-confédérés. Cette création, au printemps 1942, répond à la volonté des syndicalistes résistants de développer une action autonome avec les appuis considérables des composantes du monde du travail. Y siègent des personnalités ès qualités, André Philip, Augustin Laurent, Pierre Viénot pour les socialistes, Robert Lacoste, co-rédacteur du manifeste des douze signé avec Christian Pineau en novembre 1940, Raymond Perrier pour la CGT et Marcel Poimboeuf pour la CFTC : il regroupe pour l'essentiel les leaders syndicaux de la région lyonnaise.

Jean Moulin, qui a été préfet, sait mieux que personne quel peut être l'effet négatif de ce genre de manifestations si les Français ne soutiennent pas de Gaulle et la Résistance ; il se laisse finalement convaincre par Yvon Morandat qui défend opiniâtrement cette opération<sup>5</sup>. Le cégétiste Louis Saillant et le chef fondateur du mouvement Libération, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, sont réservés.

Les cortèges et toutes les réunions publiques ont été interdits en France occupée. Une consigne de manifestation nationale est diffusée à la suite d'une décision prise au comité directeur de Combat, réuni à Clermont Ferrand, auquel ont participé Jean Moulin et Georges Bidault, chef du bureau d'information et de presse.

De Londres, la France Libre recommande d'insister sur « l'unanimité nationale » avec pour mot d'ordre « contre la faim, contre la misère, contre la servitude, pour le travail libre dans la France libérée » et d'associer de ce fait les communistes. Pour la première fois, Radio Moscou s'y associe<sup>6</sup>. Les consignes des services londoniens sont de limiter à la zone non occupée les manifestations pour éviter la répression des résistants et des travailleurs en zone nord.

La campagne est lancée le 25 avril sur les ondes de la BBC par le spécialiste des émissions ouvrières, Henri Hauck<sup>7</sup>, désigné par de Gaulle pour représenter la France Libre au Bureau international du travail, caution syndicale de la France Libre. Le texte de la proclamation est adressé au Comité national français de Londres pour approbation et transmis aux principaux journaux clandestins : « Encore un Premier Mai de guerre ».

Maurice Schumann le lit le 29 avril : « C'est en France même que le Mouvement ouvrier français vous a adressé l'appel que nous allons vous répéter « Français manifestez le 1<sup>er</sup> mai !

Pour la dignité des travailleurs ! Pour un ordre plus juste ! Pour la France libérée dans une humanité affranchie ! Passez silencieusement et individuellement à partir de 18 heures 30 le 1<sup>er</sup> mai devant les statues de la République et les mairies. » L'appel que nous venons de vous répéter a été lancé en France même par « le Mouvement ouvrier français ». Faites-le connaître autour de vous<sup>8</sup>. »

Les grands journaux clandestins de la Résistance, *Libération*, *Franc-Tireur*, *Combat*, *L'Humanité*, *l'Avant-Garde*, *La Vie Ouvrière*, le diffusent largement, tandis que le MOF, le Comité d'action socialiste et les mouvements de résistance, par tracts et journaux, invitent les Français, le 1<sup>er</sup> mai de 18 h 30 à 19 h 30, à passer dans chaque localité devant la statue de la République ou devant la mairie, « symbole des premières libertés obtenues par la Nation française<sup>9</sup> ». Selon Jean Moulin, plus de 120 000 journaux et 250 000 tracts ont soutenu l'action de ce 1<sup>er</sup> mai 1942 de manifestation<sup>10</sup>.

Le 30, le général de Gaulle – que le télégramme de la veille de Rex, qui a trouvé « regrettable Général pas lancé lui-même appel promis occasion première manifestation commune ouvrier et mouvements de Résistance<sup>11</sup> », a dû ébranler – souligne l'importance de cette fête nationale, « celle du peuple laborieux » qui devra, en manifestant, faire comprendre à tous que la France « a retrouvé dans l'union fraternelle de tous ses enfants, l'ardente certitude de son destin<sup>12</sup> ».

Georges Boris<sup>13</sup> insiste : « Français le 1<sup>er</sup> mai, vous ferez connaître que vous n'avez pour l'Ordre nouveau et pour la collaboration comme pour la Révolution nationale qu'horreur, dégoût ou mépris. Vous signifierez à Hitler comme à Laval, comme à Pétain, votre choix. Vous affirmez votre foi dans les destinées de la France, dans les principes de justice qu'elle représente aux yeux du monde, vendredi soir, en passant silencieusement et individuellement à partir de 6 heures et demie devant les statues de la République, images de la France, pays de liberté, et devant les mairies, centres et symboles de la communauté française, libre, égale et fraternelle<sup>14</sup>. »

En France, les syndicats clandestins sortent de leur réserve pour affirmer leur soutien fraternel, le 1<sup>er</sup> mai, à la Fédération syndicale mondiale et aux travailleurs du monde libre : « Notre pays est toujours en guerre. Notre représentant, le représentant du peuple de France – le général de Gaulle – combat aux côtés des Alliés ».

À l'issue des manifestations du 1<sup>er</sup> mai 1942, tandis que les exhortations, à Thiers, de Pétain aux travailleurs pour la solidarité nationale laissent indifférents, au total, les grandes villes ont montré leur mobilisation : 50 000 personnes à Lyon, 30 000 à Marseille, 20 000 à Paris, 10 000 à Montpellier et à Clermont-Ferrand, 80 000 à Toulouse, 3 000 à Bordeaux et encore 2 000 Roubaix.

Jean Moulin peut se montrer satisfait de l'unité d'action des trois grands mouvements de zone sud qui commence à porter ses fruits : « C'est la première manifestation concertée au sein de la Résistance. Organisée par le monde ouvrier, c'est-à-dire l'union des éléments résistants de l'ex-CGT et des Syndicats chrétiens, elle a reçu le concours absolu des trois mouvements de zone libre « Libération », « Combat » et « Franc-Tireur » et de la SFIO. Elle a marqué nettement la communion d'idées et la volonté d'action de la Résistance derrière de Gaulle que tous ont revendiqué comme chef et symbole. Si elle n'a pas eu partout le même succès, elle a eu un effet considérable sur les militants qui sentent pour la première fois le synchronisme entre Londres et les chefs locaux<sup>15</sup>. » Elles ont été communes aux syndicalistes, au Comité d'action socialiste avec l'appui du PC et un impact plus fort sur l'opinion.

En réponse, en zone occupée, une série de sabotages sans précédent contre les voies ferrées et les installations industrielles ont ponctué cette journée. Le déraillement d'un train militaire allemand à Caen fait 10 tués et 22 blessés allemands.

Le 2 mai, Henri Hauck adresse son message de soutien aux « organisations syndicales libres du monde entier, aux travailleurs de tous les pays et plus particulièrement aux ouvriers anglais, américains et russes sur lesquels repose le plus lourd fardeau dans la tâche de la délivrance<sup>16</sup> ».

Ce succès incite Jean Moulin et les mouvements à renouveler l'opération le 18 juin, par le pavoisement aux couleurs nationales, et le 14 juillet.

Entre-temps, la Déclaration aux mouvements, acte d'engagement républicain, signée par le général de Gaulle, rapportée par Christian Pineau, fondateur du mouvement Libération Nord, composé en majorité de socialistes et syndicalistes<sup>17</sup>, pour rassurer les résistants, et qui a été suscité par Henri Hauck et Adrien Tixier<sup>18</sup>, délégué de la France Libre auprès du gouvernement américain, fait impression sur les Alliés. Hauck se porte ainsi caution démocratique du chef de la France Libre auprès des Trade Unions et de son collègue, le ministre du travail anglais Bevin.

Maurice Schumann lit le texte intégral à la BBC le 24 juin au soir : « Voici qu'entre la France combattante du dedans et la France combattante du dehors un grand pacte vient d'être conclu : un pacte d'avenir<sup>19</sup>. »

De son côté, actif militant, André Labarthe, ami de Jean Moulin, poursuivant inlassablement la mobilisation du monde ouvrier sur les ondes, conseille, le 7 août, aux travailleurs français : « Voici ce que vous pouvez faire. Gardez votre confiance, écoutez des informations radiodiffusées, répandez-les autant que possible, démentez les bruits lancés par les Allemands, ou répandus par la presse française, aujourd'hui aux ordres de l'Allemagne. » Le lendemain, il insiste : « La lutte continue sous d'autres formes, c'est la guerre muette, c'est la guerre silencieuse, c'est la guerre indirecte, c'est la guerre obstinée, l'ouvrier français la conduit dès maintenant avec l'arme la plus redoutable et la plus sûre, mais c'est aussi celle qui demande le plus d'intelligence. Il faut apprendre à saboter. » et puis réitère ses exhortations aux cheminots le 28 août<sup>20</sup>.

L'appui syndicaliste pour renforcer la France Libre dans l'opinion est alors une tâche politique de première importance. André Philip, qui a rejoint Londres en juillet et a succédé à André Diethelm au commissariat à l'Intérieur, dans un courrier à Rex en octobre 1942 : « Nous allons mettre à la disposition du mouvement syndical français, en la personne de Léon Jouhaux, les sommes nécessaires à la réorganisation secrète du mouvement syndical et à l'action contre le travail forcé [...]. Était envisagé la venue à Londres de deux cégétistes, Louis Saillant et Robert Lacoste qui faisaient l'objet d'un nouveau télégramme le 21 juin 1942 mais qui restent sur leurs gardes jusqu'au printemps. Les ex-unitaires de la CGT communistes continuant de se méfier du général de Gaulle<sup>21</sup>. »

## **2. Pourvoyeur de fonds**

En administrateur, Jean Moulin sait que la manne financière est fondamentale. Comme pour les mouvements de résistance, c'est le répartiteur des crédits venant de Londres. Centralisateur, Jean Moulin délègue à son secrétaire, Daniel Cordier, la distribution des enveloppes aux syndicalistes qui viennent en zone sud ; ou, à l'inverse, le secrétaire se déplace à Paris qui

devient, en mars 1943, la capitale de l'État clandestin, Lyon ayant perdu ses avantages depuis l'invasion allemande de la zone sud. Promu ministre d'État en mission par les instructions du général de Gaulle de février 1943, Jean Moulin y fait installer l'ensemble des services de la Délégation générale. C'est de la capitale qu'il convient de préparer l'installation d'un gouvernement provisoire, dans la perspective de la libération, dont la première étape est la mise sur pied du Conseil de la Résistance.

Sans prétendre à l'exhaustivité, les sommes suivantes ont été versées d'octobre 1942 à juin 1943.

#### **Mouvement ouvrier français<sup>22</sup> :**

- câble d'octobre 1942 :	
sur le budget de Rex, dotation .....	1 000 000 F
- 20 décembre 1942 à Robert Lacoste .....	70 000 F
- 8 janvier 1943 à Buisson .....	100 000 F
- Versement le 13 janvier 1943	
pour février à Buisson .....	100 000 F

#### **Syndicats chrétiens**

- novembre 1942 .....	300 000 F
- décembre 1942 .....	300 000 F
- le 12 janvier 1943 pour février à Brodier.....	30 000 F
- le 11 février 1943 à Poimboeuf.....	40 000 F
- mars 1943 à Poimboeuf.....	40 000 F
- 3 mai.....	40 000 F

#### **CGT**

- .....	1 000 000 F
- novembre 1942 .....	300 000 F
- 1 <sup>er</sup> janvier 1943 à Nycollin .....	125 000 F
- 14 janvier 1943 à Perrier .....	300 000 F
- 6 février à Perrier .....	300 000 F
- 3 mars 1943, 400 000 F pour chaque zone.....	800 000 F
- mars 1943 .....	300 000 F
- 5 avril 1943 ZO .....	1 200 000 F
- avril 1943 ZNO via Clément .....	800 000 F
- 3 mai 1943 ZO .....	1 200 000 F <sup>23</sup>

Les sommes, allouées proportionnellement aux effectifs, sont voisines de celles remises aux mouvements de résistance et permettent de faire face aux déplacements d'une zone à l'autre, de cacher les persécutés, de faire face à leurs dépenses courantes et d'assurer les diffusions clandestines. Tous les mois, Rex adresse des relevés des comptes au BCRA. Au total, ce ne sont pas des budgets somptueux, même si on observe une augmentation significative en 1943. À titre de comparaison, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 1943, un total de 71 272 850 F a été versé à la Résistance, dont 55 120 000 F<sup>24</sup> aux mouvements toutes zones. Pour la même période, 8 075 000 F ont été attribués aux syndicats. L'allocation de budgets mensuels, outre la pérennisation de leur action, est aussi un moyen de pression dans le sens de l'unité derrière le chef de la France Combattante.

### **3. Les divergences quant au mode d'action**

La Relève par Laval le 22 juin 1942, les lois de réquisition de la main d'œuvre de Vichy autorisant la réquisition de la main d'œuvre le 4 septembre et celle du 16 février 1943 changent la donne et mettent le feu aux poudres. La lutte contre les réquisitions de la main d'œuvre devient au fil des mois, et plus encore après l'instauration du Service du travail obligatoire le 16 février 1943, un événement décisif dans l'histoire de la Résistance et un puissant moyen d'unité d'action de toutes les sensibilités. Rex, de son côté, ne veut pas laisser le parti communiste et son organe relais, le Front national, seuls actifs dans ce combat des ouvriers.

Déclenchée le 13 octobre 1942 dans l'atelier de réparations d'Oullins (Rhône) à cause de la désignation de 30 cheminots pour travailler en Allemagne à la Reichsbahn<sup>25</sup>, la grève gagne les usines Berliet de Montplaisir et Vénissieux, puis Caluire et les quartiers industriels la Croix-Rousse, Gerland. Les grévistes arrêtés sont relâchés mais la contestation de la Relève fait date. En dépit de la répression et de l'occupation allemande de la zone sud un mois plus tard, la contestation ne faiblit pas et les grèves se poursuivent. Un câble du 20 octobre 1942 de Rex salue l'« attitude très digne du monde ouvrier<sup>26</sup> ». Entre-temps, un tract du 16 octobre signé de Combat, Franc-Tireur et Libération, du Front national et du parti communiste condamne le départ en Allemagne comme un acte de trahison de la Nation. Pour la première fois, dans un document figurent les signatures du parti communiste clandestin et de son mouvement relais, le Front national de l'indépendance de la France, aux côtés des trois grands mouvements de zone sud, Combat, Franc-Tireur et Libération<sup>27</sup>. Un autre est diffusé sous le sceau du Mouvement ouvrier français. Ce sont les prémices « d'une coopération entre mouvements et partis résistants<sup>28</sup> ».

L'investissement de Rex est d'autant plus grand que la pétaudière algéroise a fait surgir une autre France au combat sous protectorat américain : le 25 novembre, « Ai profité grèves et résistance ouvrière pour négocier avec ex-CGT pour sa reconstitution clandestine sur bases solides. Ouvertures faites à Jouhaux. Ai promis mensualités 200 000 ZNO et 300 000 F ZO sous réserve, 1° reconnaissance Général de Gaulle ; 2° bonne entente avec syndicats chrétiens ».

Les mouvements, dont Combat, reprennent eux-mêmes l'initiative pour lutter contre la collaboration et la réquisition et mettent en place des groupes d'action ouvrière dans les usines, « capable d'agir immédiatement et par tous les moyens contre la collaboration en sabotant les entreprises travaillant pour l'occupant. Partisans de l'action immédiate, c'est ainsi qu'au sein de Combat, se mettent en place les équipes de saboteurs sur les chemins de fer et des groupes d'action prélevés sur les effectifs de l'armée secrète<sup>29</sup>. » Ces groupes voient le jour dans les régions de Marseille, Lyon, Toulouse et Clermont-Ferrand. Les démonstrations de force organisées à Montluçon le 6 janvier 1943, rassemblant les mouvements de résistance, les communistes et les syndicalistes s'opposant au départ de requis, sont significatives du tournant décisif, les manifestants criant : « Vive l'Union soviétique, vive de Gaulle, pas de Français en Allemagne, pas de soldats pour Hitler<sup>30</sup> ».

À Londres comme en France occupée, on est divisé sur la stratégie à adopter contre la réquisition en Allemagne. « Sur la question de l'envoi de main-d'œuvre civile en Allemagne position de principe de la CGT a été et reste un refus formel. Cependant, étant donné l'impossibilité pour nos organisations syndicales d'opposer un obstacle infranchissable à la politique Laval-Hitler, la CGT et ses organisations affiliées se sont préoccupées de rechercher les meilleurs moyens de garder ou d'établir des contacts avec les ouvriers envoyés en Allemagne dès que furent appliquées les premières mesures résultant des accords entre Vichy

et les autorités allemandes. » Les instructions recommandées sont de former des noyaux d'amis sûrs, observer attentivement autour de soi, ne point faire d'excès de zèle, réduire la production et saboter jusqu'aux limites de sécurité personnelle<sup>31</sup>. On se méfie de l'action frontale lourde de conséquences pour les résistants.

Le phénomène nouveau, d'ampleur inégale, est le développement des maquis refuges pour les réfractaires au Service du travail obligatoire, qui crée des divergences entre chefs de mouvements et Jean Moulin. De Londres, au plus fort des réunions avec les services du SOE à Dorset Square pour obtenir davantage de moyens et notamment augmenter les liaisons aériennes et de parachutage, Rex câble à son secrétaire avoir obtenu 6 000 cartes d'identité pour les réfractaires<sup>32</sup>. C'est loin de calmer l'ire des chefs de mouvements, dont Frenay qui en réclame quatre fois plus et veut déclencher la guérilla, accusant Rex d'être attentiste. Les moyens ne sont pas au rendez-vous et le haut-commandement allié recommande de ne pas activer la guérilla.

Il faut attendre juillet 1943 pour que des solutions soient à la mesure du drame avec la création du comité d'action contre la Déportation qui coordonnera les actions d'ampleur pour cacher les requis du STO, recueillir les renseignements, détruire les fichiers et produire les faux papiers.

#### **4. La reconstruction et réunification syndicales**

Préfet et chef de cabinet dans un gouvernement de Front populaire, Jean Moulin ne peut manquer d'être attentif au monde ouvrier et d'en mesurer le poids social. En contact constant avec Robert Lacoste, relégué par le gouvernement de Vichy à la perception de Thonon, poste privilégié pour les facilités de liaisons avec la Suisse, Rex propose la création d'un organisme restreint pour lutter contre la Relève qui coordonnerait les actions de solidarité et les initiatives des mouvements, des syndicats et des partis. L'objectif est de secourir les grévistes. Le Comité central de la Résistance ouvrière mis sur pied fin octobre, destiné à faire évoluer le mouvement ouvrier français, est formé de cinq membres, un du MOF, un de chaque mouvement, un du parti communiste s'appuyant sur sept bureaux de résistance ouvrière pour l'exécution des consignes<sup>33</sup>. Est mis fin à la mission d'Yvon Morandat, rappelé à Londres fin novembre<sup>34</sup>. Pour cet organisme dirigé par Lacoste, Moulin alloue un budget d'un million de francs ce qui n'est pas rien, tant la question des finances est rude<sup>35</sup>.

Le débarquement anglo-américain au Maroc et en Algérie le 8 novembre 1942 précipite l'union. Tenu à l'écart de l'opération alliée, jamais la position de De Gaulle n'a été autant menacée. Pour s'imposer, il lui faut rassembler derrière lui toute la Résistance intérieure. Mais les mouvements de résistance, ne suffisent pas. Il y a des forces morales, des forces syndicalistes, des forces patriotiques. Rex prend toute la mesure de l'imbroglio politique d'Alger et entend adopter une stratégie forte pour renforcer la cohésion de la Résistance et assurer l'autorité du chef de la France Combattante, seul gouvernement légitime de la France selon lui. Le général de Gaulle est aussi le seul espoir de la Démocratie. Roosevelt et Churchill, en ayant traité avec l'expédient provisoire Darlan, acceptent de facto un vichysme sous protectorat américain. En revanche, les partis politiques et les syndicats, qui représentent la Nation, sont essentiels pour asseoir la légitimité du général de Gaulle<sup>36</sup>. Jean Moulin propose à de Gaulle, le 14 décembre, un conseil politique, organisme fédérateur fondant la légitimité du chef de la France Combattante.

Moulin a fait approcher par Lacoste Léon Jouhaux, à qui de Gaulle fait passer un message, le 21 octobre : « Très secret. Cher Monsieur Jouhaux, je vous demande d'être directement associé

à nous, c'est-à-dire à moi et au Comité national, pour tout ce qu'il vous est possible de faire. Pour nous, la résistance de la classe ouvrière est un élément exemplaire et essentiel de la Résistance française<sup>37</sup>. »

Entre-temps, de Gaulle a étendu les missions confiées à Jean Moulin le 22 octobre 1942 : « Vous aurez à assurer la présidence d'un comité de coordination au sein duquel seront représentés les trois principaux mouvements de résistance [...]. Vous continuerez d'autre part, comme représentant du Comité national en zone occupée, à prendre tous les contacts politiques que vous jugerez opportuns<sup>38</sup>. » Rex expose à la CGT le projet de création d'un comité de coordination de la résistance<sup>39</sup>. Robert Lacoste, à l'occasion d'un de ses voyages en Suisse, fait connaître, au plus fort de la pétaudière algéroise, le soutien des syndicalistes CGT, cosigné d'un responsable de la CFTC, au général de Gaulle<sup>40</sup>.

Fin décembre, l'élimination de Darlan par un résistant et son remplacement par le général Giraud imposé par les Américains ne modifie pas fondamentalement la donne algéroise et l'existence d'une autre France au combat qui gouverne au nom du maréchal Pétain empêché. Jean Moulin sait à quoi s'en tenir concernant Giraud qui l'a éconduit sur la question de l'armée secrète. En contact avec le colonel de Linarès<sup>41</sup>, chef de son état major particulier, Rex lui a montré l'erreur de ne pas rallier de Gaulle. Rex<sup>42</sup> connaît les arrières-pensées de Giraud à l'égard des alliés et ne s'illusionne pas sur la durée des négociations avec le général de Gaulle.

C'est pourquoi, le 28 janvier 1943, il réitère la création d'un « comité de direction de la Résistance » ou « d'un conseil de la Résistance » avec, comme membres éventuels, la CGT et les syndicats chrétiens. Il met à profit son séjour à Londres du 15 février au 20 mars pour peser sur les décisions du général de Gaulle, plus réceptif après la déconvenue de l'entrevue d'Anfa avec Giraud sur fond d'arbitrage américain. Il devient son représentant pour l'ensemble du territoire, président des deux comités de coordination des zones sud et nord, président des Mouvements unis de la Résistance créés le 26 janvier. Enfin, il est le maître d'œuvre de la mise sur pied du Conseil politique de la Résistance, rassemblant composantes, mouvements, politiques et syndicales.

Architecte de cette création dont il n'a pas la paternité, il met en garde le général de Gaulle : « De quoi s'agit-il en dehors de la libération du territoire ? Il s'agit pour vous de prendre le pouvoir contre les Allemands, contre Vichy, contre Giraud et peut-être contre les Alliés<sup>43</sup>. »

Le propos ici n'est pas de centrer sur les questions des partis politiques connues et largement étudiées, mais d'insister sur le rôle des syndicalistes. Le MOF apporte une adhésion indiscutable à la France Combattante et agit en envoyant à Londres des représentants mandatés. D'abord, Albert Guigui, de la Fédération des métaux, part en février, en tant que représentant officiel de la CGT, avec un document signé de Georges Buisson, Robert Bothereau, secrétaires, Robert Lacoste, membre du conseil d'administration, Marius Vivier Merle, Julien Forgues, du CCN : « Nous soussignés, membres du bureau confédéral de la commission administrative du comité confédéral national de la CGT, conférons par délégation de nos mandants à Albert Guigui, délégué confédéral de la CGT, le pouvoir de partir traiter hors de France au nom de la Confédération générale du travail<sup>44</sup>. » Quant à Marcel Poimboeuf, à qui Jean Moulin remet le budget, il devient l'envoyé spécial des syndicalistes chrétiens à Londres en avril 1943.

Albert Guigui, qui retrouve sur les ondes de la BBC son ami Henri Hauck, s'adresse aux Français le 29 mars 1943<sup>45</sup> : « Dissoute par la volonté de Vichy, la CGT reste vivante et bien vivante, par la volonté inflexible des travailleurs français. [...] Elle est maintenant présente



partout : dans le petit atelier du faubourg comme dans la vaste usine de banlieue ; dans le salon de coiffure de la petite ville de province comme dans les services publics des grandes cités ; dans les ateliers de chemin de fer comme dans le plus petite des gares de campagne. [...] L'action ouvrière a eu raison de la charte du travail. [...] L'action ouvrière a arraché à Vichy et à l'Allemagne le masque de la Relève. [...] J'ai rencontré le général de Gaulle dès mon arrivée. D'une manière absolue, je lui ai confirmé l'adhésion de la CGT, du mouvement ouvrier français, à la France Combattante, dont il est le chef. »

Georges Buisson<sup>46</sup>, ancien secrétaire de la Fédération nationale des employés, adjoint de Léon Jouhaux, rejoint Londres fin avril 1943, avec charge de représenter la CGT près des syndicats britanniques puis du Comité français de la Libération nationale, en juin 1943, co-présidé par Giraud et de Gaulle à Alger. Comme Albert Guigui, il s'implique dans les émissions officielles de la France Combattante pour favoriser l'union syndicale scellée par le général de Gaulle. Le 29 avril, Marcel Poimboeuf, membre du bureau de la CFTC : « Travailleurs et travailleuses de France, il ne faut pas craindre d'appeler les choses par leur nom. Une révolution est en cours. Elle naît sous nos yeux, de la guerre et des immenses bouleversements qui en sont déjà ou en seront la conséquence. [...] Ma tâche [...] va consister à publier, avec force et exactitude ce que pensent les militants syndicalistes chrétiens de France et [...] tous ceux-là d'au-delà des frontières, [...] qu'il [le militant] vous crie confiance et courage et qu'il dit en ce quatrième 1<sup>er</sup> mai de guerre, qu'il voudrait voir être le dernier, sa joie – lui syndicaliste chrétien – de lutter d'un même effort, d'un même cœur, avec ses frères de la CGT française<sup>47</sup>. »

À la différence des partis politiques, les questions syndicales ne suscitent pas de divergences concernant la reconstruction et la réunification dans la future organisation politique, sur laquelle tous les protagonistes sont d'accord. À ceci près, toutefois, que Pierre Brossolette était favorable à la création d'un « CNR tout à fait indépendant des organisations ouvrières ne comprenant que les mouvements de résistance proprement dits <sup>48</sup>».

Éviter la désunion est l'obsession de Moulin. C'est le cœur de son différend avec Pierre Brossolette (Brumaire) et Passy (Arquebuse), hostiles tous deux au retour des partis politiques. Jean Moulin a exprimé les mêmes réserves, mais il a évolué, dès lors qu'il s'est rendu compte que ces formations syndicales et politiques serviraient les intérêts du chef de la France Combattante. À l'occasion du 1<sup>er</sup> mai 1943, le général de Gaulle martèle que « l'unité ouvrière se cimente dans le combat » et que les cadres de la résistance ouvrière « seront au premier rang de cette élite sur laquelle compte la France pour conduire l'œuvre immense et fraternelle de la rénovation<sup>49</sup> ».

Le 25 mai 1943, Rex annonce à André Philip que son action pour la réunification de la CGT confédérés et la CGT unitaire a abouti aux termes des accords verbaux du Perreux le 17 avril 1943, mais que cette réunification doit être encore tenue secrète. Ils sont conclus verbalement entre Louis Saillant, cégétiste qui, dès juillet 1940, a posé les bases d'une résistance syndicale favorable à la réunification des unitaires et des confédérés, et Robert Bothereau, Henri Raynaud et André Tollet<sup>50</sup>. Ce dernier a témoigné à plusieurs reprises de l'investissement discret mais efficace de Jean Moulin dans cette affaire, même si l'unitaire Benoît Frachon a eu sa part. Il en rend compte le 29 mai. « Ai pris initiative réunion représentants CGT éléments unitaires pour jeter base unité syndicale – Suis heureux vous annoncer que négociations ont abouti et que bureau confédération commune a été constitué sur base unité syndicale – Suis heureux vous annoncer que négociations ont abouti et que bureau confédération commune a été arrêté mais conditions présent accord prévoient que ledit accord demeurera secret pour raisons impératives sécurité – Ne pas en faire état publiquement<sup>51</sup>. » Georges Boris le félicite et lui recommande de

faire venir un unitaire de manière à « établir un programme social et économique immédiat<sup>52</sup> ». Mais Rex rejette catégoriquement les prétentions à obtenir deux représentants : un pour la CGT et un pour la confédération chrétienne. Rendant compte à André Philip, le 4 juin 1943 : « En ce qui concerne les syndicalistes, j'ai eu aussi à aplanir un différend assez sérieux. La CGT demandait, en effet, deux sièges au Conseil pour que, arguaient ses représentants, les ouvriers et les employés puissent faire entendre leur voix. J'ai dû me montrer très ferme dans l'application du principe du représentant unique [...]. Par ailleurs, le fait d'admettre la pluralité de la représentation aurait entraîné fatalement certaines formations politiques à exiger une représentation proportionnelle et un « dosage » inacceptable. Enfin l'OCM qui réclamait un siège pour la Confédération des Travailleurs intellectuels aurait été en droit d'exiger que celle-ci fut également représentée [...]<sup>53</sup>. »

La motion votée le 27 mai par les membres est connue : « La France entendait que fût formé en Afrique du nord un véritable gouvernement [...] et qu'il fût confié au général de Gaulle âme de la Résistance aux jours sombres<sup>54</sup>. »

## Conclusion

Jean Moulin disparaît, mais les semences produiront les fruits des efforts du chef de l'armée de l'ombre : le programme économique et sociale du Conseil national de la Résistance. Cette étude est une ébauche qui demande à être approfondie par la consultation de fonds d'archives non explorés jusque-là, dont celui de l'Institut social de la CGT conservé à la Bourse du travail de Lyon.

La voie est ouverte à un travail de recherche complémentaire.

Pour sa part, c'est tout naturellement que Jean Moulin, préfet, républicain de gauche, a conçu sa mission de rassembleur des forces vives de la Résistance dans son acception la plus large sans aucun doute.

*Christine Levisse Touzé*  
*Historienne*

*Directeur de recherche associé à Paris Sorbonne*  
*Conservateur général honoraire du patrimoine de la Ville de Paris*

<sup>1</sup> Pseudonyme de Jean Moulin.

<sup>2</sup> Archives de l'Ordre de la Libération, dossier Jean Moulin : le rapport est adressé au lieutenant-colonel Billotte, chef de l'état-major particulier du général de Gaulle.

<sup>3</sup> Daniel Cordier, *Jean Moulin, la République des Catacombes*, Paris, Gallimard, 1999, p. 152.

<sup>4</sup> Daniel Cordier, *op. cit.*, p.132

<sup>5</sup> Yvon Morandat, *Souvenirs inédits, Les Cahiers de l'IHTP*, septembre 1994, n° 29, Paris, CNRS, pp 106-107.

<sup>6</sup> Aurélie Luneau, *Radio Londres 1940-1944 : Les Voix de la Liberté*, Paris, Radio France/Perrin, p. 153.

<sup>7</sup> Professeur d'histoire, engagé dans les rangs de la SFIO et de la CGT, marié à une Anglaise, il est attaché au Travail à l'ambassade de Londres. Il conserve des liens étroits avec les Trade Unions britanniques.

<sup>8</sup> À l'émission de 21 h 30 « Les Français parlent aux Français », sous la direction de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Les Voix de la Liberté, ici Londres 1940-1944*, tome II : *Le Monde en feu 8 décembre 1941-7 novembre 1942*, Paris, La Documentation française, 1975, p.101.

<sup>9</sup> Aurélie Luneau, *op. cit.*, p.153 et suivantes.

<sup>10</sup> Archives nationales (AN), 3AG2 400, câbles de Rex ; cité aussi par Aurélie Luneau, p. 153.

<sup>11</sup> AN, 3AG2 400.

<sup>12</sup> Sous la direction de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Les Voix de la Liberté, ici Londres 1940-1944*, tome II : *Le Monde en feu 8 décembre 1941-7 novembre 1942*, Paris, La Documentation française 1975, p. 101.

- <sup>13</sup> Ancien directeur de cabinet de Léon Blum ; à l'émission de 21 h 30 Les Français parlent aux Français.
- <sup>14</sup> Sous la direction de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Les Voix de la Liberté, ici Londres 1940-1944*, Paris, La Documentation française, 1975, p.101.
- <sup>15</sup> Courrier du 7 mai 1942 de Rex à Londres cité par le colonel Passy, *Souvenirs*, tome 2 : *Duke Street, Londres (Le B.C.R.A.)*, Monaco, Raoul Solar, 1948, p.75.
- <sup>16</sup> Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Les Voix de la Liberté*, tome 2, *op. cit.*, p. 103.
- <sup>17</sup> Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Les Voix de la Liberté, op. cit.*, p. 432. Ex-secrétaire de la section fédérale CGT de banque et de bourse.
- <sup>18</sup> Spécialiste du droit du travail, à son poste à Genève, au Bureau international du travail, il refuse l'armistice et rejoint Washington où il représente le BIT puis rejoint la France Libre.
- <sup>19</sup> Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Les Voix de la Liberté*, tome 2, *op. cit.*, p. 152, émission de 21 h 25.
- <sup>20</sup> Daniel Cordier, *Jean Moulin : La République des Catacombes*, Paris, Gallimard, 1999, p.103.
- <sup>21</sup> Jean-Pierre Azéma, in *Jean Moulin, op.cit.*, p. 301.
- <sup>22</sup> AN, AG3 400.
- <sup>23</sup> S'ajoute en décembre 500 000 F pour la mission Brandy qui doit assurer sans doute le transfert de syndicalistes à Londres.
- <sup>24</sup> AN, F1a 3728, dossier Rex, rapport du 4 juin 1943 à André Philip.
- <sup>25</sup> Cécile Hochar, *Les Cheminots dans la Résistance, La vie du Rail/AHICF*, 2011, p. 84.
- <sup>26</sup> AN, 3AG2 400, câble de Rex.
- <sup>27</sup> Cécile Hochar, *op. cit.*, p. 85.
- <sup>28</sup> Laurent Douzou, notice, octobre 1922 : grèves dans la région lyonnaise.
- <sup>29</sup> Henri Noguères en collaboration avec Marcel Degliame-Fouché et Jean-Louis Vigier, *Histoire de la Résistance en France*, tome 2 : *juillet 1941-octobre 1942*, Robert Laffont, 1969, p. 547.
- <sup>30</sup> Henri Noguères en collaboration avec Marcel Degliame-Fouché, *Histoire de la Résistance en France*, tome 3, p. 163.
- <sup>31</sup> Robert Bothereau, *Le syndicalisme dans la tourmente 1940-1945, récit rapide du temps qui nous furent longs*, 15 mars 1944, textes extraits du bulletin Force ouvrière information, n° 173, août 1973, p. 27.
- <sup>32</sup> Daniel Cordier, *Jean Moulin : La République des Catacombes, op. cit.*, p. 324. Citant les câbles de Rex 67 à 69, AN, 3 AG 401.
- <sup>33</sup> Robert Lacoste se fait fort d'obtenir l'accord du CAS par les socialistes avec lesquels il est en lien par l'intermédiaire de Georges Buisson.
- <sup>34</sup> Daniel Cordier, *Alias Caracalla*, Paris, témoins Gallimard, 2003, pp. 487 et suivantes. Pierre Brana et Robert Lacoste, *De la Dordogne à l'Algérie, un socialiste devant l'histoire*, Paris, L'Harmattan, 2017, p.106.
- <sup>35</sup> Pierre Brana et Joëlle Dusseau, *op. cit.*, p. 113.
- <sup>36</sup> Daniel Cordier, *Alias Caracalla, op.cit.*, p. 503 et suivantes.
- <sup>37</sup> Jean-Pierre Azéma in *Jean Moulin, le rebelle, le politique, le résistant*, Paris, Perrin, 2003, p.300.
- <sup>38</sup> BNF, lettre de mission du général de Gaulle 22 octobre 1942, fonds manuscrit Jean Moulin.
- <sup>39</sup> Rex alloue un le budget mensuel alloué est 300 000 F pour la CGT et les syndicats chrétiens.
- <sup>40</sup> Pierre Brana, Joëlle Dusseau, *op.cit.*, p.109.
- <sup>41</sup> Chargé de son évaison.
- <sup>42</sup> Rex assure l'exfiltration de Linarès sur Londres.
- <sup>43</sup> AN, F1a 3728, dossier Rex, rapport du 7 mai 1943.
- <sup>44</sup> Pierre Brana et Joëlle Dusseau, *op. cit.*, p. 115 ; Robert Bothereau, « Le syndicalisme dans la tourmente 1940-1945, récit rapide de temps qui nous furent longs » ; textes extraits du bulletin de Force ouvrière information, n° 173, août 1973.
- <sup>45</sup> Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Les Voix de la Liberté*, tome 3 : *La fin du commencement, 8 novembre 1942-9 juillet 1943*, Paris, La Documentation française, 1975, émission Honneur et Patrie, p.122.
- <sup>46</sup> Mari de Suzanne Buisson, assistante de Daniel Mayer.
- <sup>47</sup> Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Les Voix de la liberté*, tome 3 : *La fin du commencement 8 novembre 1942-9 juillet 1943, op.cit.*, pp. 146 -147. Émission honneur et patrie.
- <sup>48</sup> Guillaume Piketty, *Pierre Brossolette, un héros de la Résistance*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1998, p. 278.
- <sup>49</sup> Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Les Voix de la liberté*, tome 2, *op.cit.*, p. 151.
- <sup>50</sup> Témoignage d'André Tollet à l'auteur.
- <sup>51</sup> AN, 3AG 400.
- <sup>52</sup> Jean-Pierre Azéma, *op. cit.*, p. 302.
- <sup>53</sup> AN, F1a 3728, dossier Rex rapport du 4 juin 1943.
- <sup>54</sup> *Jean Moulin et le CNR, étude et témoignages*, sous la direction de François Bédarida et Jean-Pierre Azéma, IHTP, 1983. P.129.